

N° 0146 du 04 au 10 Novembre 2014 - Prix : 250 F CFA

INDUSTRIES EXTRACTIVES/ITIE/DYSFONCTIONNEMENTS CRIARDS

ÇA VA MAL, TRÈS MAL A L'ITIE-Togo



Didier Kokou Agbémouh, Coordinateur ITIE-Togo

P.3

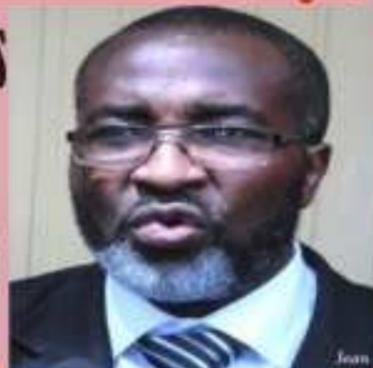


Une carrière de phosphates en image.

Invité de la semaine

Me Jean Yaovi DEGLI, Avocat, Pdt du mouvement international " Bâtir le Togo "

"Le problème de notre opposition n'est pas loin. Il s'appelle intérêt personnel et problème de personne. Ajoutez-y les égos surdimensionnés de certains et vous avez presque tout." P.5



Me Jean Yaovi Dégli

MAUVAISE GOUVERNANCE ET CLIENTÉLISME A LA TdE :

Le DG Martin Tiléma KOUGNIMA tente de porter le chapeau au personnel



P.6

Kouglima Tiléma Martin, DG par intérim de la TdE

ECONOMIE/TRANSPORT :

Inauguration du poste juxtaposé de Noépé entre le Togo et le Ghana



Les Président Mahama et Faure à l'inauguration

ECONOMIE/ COMMERCE :

Le Togo gagne 15 places dans le classement Doing Business 2015 et se positionne parmi les pays les plus performants en matière de réformes du climat des affaires



Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre du Commerce

TOGO / FOOTBALL / CHAMPIONNAT NATIONAL DI :

Semassi champion, fin de saison dans la confusion



P.1

Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

Météo

Mardi 04 Novembre 2014
Matin: Ciel peu nuageux 24°C
Après-midi: Orageux 31°C

EDITO

Le Bébé a bu de l'eau

Annoncé à tambours battants et à la limite de la nuisance sonore, le bébé tant promis dans l'expectative de la Présidentielle 2015 est né. Il nous est né. Cependant ce bébé sorti d'un travail de presque 2 mois a bu de l'eau.

En effet, le conclave CST/AEC hormis ADDI et CAR a accouché par césarienne le vendredi passé d'un gros bébé de la politique togolaise qui s'appelle Jean-Pierre FABRE. Sans surprises. Même l'aveugle et le sourd s'y étaient attendus, eu égard aux multiples agitations de ce bébé qui tout dernièrement à manquer de tact sur RFI en s'auto-proclamant depuis le ventre du CST/AEC déjà venu au monde et prêt à s'auto flageller.

Le Bébé Jean-Pierre FABRE est venu au monde de la Présidentielle 2015 dans des conditions de mésentente et de rupture familiales. Les partis politiques ADDI et CAR respectivement du Professeur Aimé Gogué et de Maître Paul Dodzi APÉVON se sont depuis désolidarisés de la manière dont les exercices d'enfantement étaient conduits.

Très tôt donc, ils ont pris leur recul devant le véto et l'orgueil affiché du parti ANC de Jean-Pierre FABRE et de son contenant circonstanciel le Collectif Sauvons le Togo. Ils ne se sont pas retrouvés dans les calculs politiques de leurs collègues et surtout dans leurs stratégies suicidaires. Si pour un camp, il s'agirait dans un premier temps de gagner les réformes constitutionnelles et institutionnelles avant toute expression de candidature unique de l'opposition, pour l'autre bande il urge plutôt de dégager le candidat unique et de l'engager à obtenir lesdites réformes. Que du travail on accable ce bébé inondé dès le ventre de sa génitrice.

Aujourd'hui, Jean-Pierre FABRE est plus que surbooké. Il n'aura plus le temps de marcher dans les sables de la mer mais plutôt d'arpenter les rues, ruelles et boulevards de Lomé à la rencontre de ses collègues leaders pour espérer recevoir leur totale adhésion et engagement à ses côtés comme "l'unique, le seul candidat de l'opposition". Tout en oubliant que l'opposition au Togo ne se résume pas uniquement au CST et à la Coalition AEC. Il y a Agbéyomé KODJO, Gilchrist OLYMPIO, Adani IFÉ et même Alberto OLYMPIO et Kofi YAMGNANE candidats de l'opposition déjà déclarés, qui n'ont pas dit leur dernier mot.

S'il est à saluer la démarche de celui-là même qui a commis le parricide envers Gilchrist OLYMPIO, d'aller vers son bienfaiteur politique, son Papa pour des raisons qu'on ignore encore, il est également vrai que cette démarche de Jean-Pierre s'apparente à du PIPO. Rien à se mettre sous la dent. Sinon dire et retenir qu'il a fait le pas envers son autrefois bienfaiteur. Sacré JPF !!!

Crédo TETTEH

Libre opinion :

TUNISIE et TOGO, même scrutin législatif à un tour, et à la proportionnelle !

APRÈS LA victoire aux législatives de 1994 du CAR de Me AGBOYIBO et de l'UTD d'Edem KODJO, aux dépens du RPT de Gnassingbé EYADEMA, nous étions surpris, depuis notre exil, que les législatives prévues pour 2007, soient un scrutin de liste, sur le mode proportionnel, à la majorité bloquée... Au lieu d'être un scrutin uninominal à deux tours, c'est à un scrutin proportionnel de liste, à un tour, que les togolais sont conviés en octobre 2007...

La révision constitutionnelle de décembre 2002 par l'Assemblée nationale RPT, devenue monocolore, grâce au boycott irréflecti de l'opposition, a introduit le tour unique des scrutins, mais c'est l'opposition qui a insisté après, pour que le mode proportionnel soit adopté, pensant que cela donnerait plus de chances aux nombreux petits partis, d'avoir des élus au Parlement ! Malheureusement, les résultats des législatives de 2007 n'ont sorti des urnes que trois formations politiques, l'UFC (27 sièges), le RPT (60 sièges) et le CAR (4 sièges) ! Même scénario aux législatives du 25 juin 2013, où seuls trois groupes politiques (UNIR, CST, et Arc-en-ciel) ont pu tirer leur épingle du jeu, avec toutefois, un député indépendant !

Au Togo, depuis des mois, l'opposition réclame à cor et à cri, qu'on rétablisse le mode de scrutin uninominal à deux tours, et la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux ! La paresse intellectuelle aidant, il n'est venu à l'esprit d'aucun leader de l'opposition, que la première des exigences, qui vaut vraiment la peine d'être défendue, est la transparence des scrutins...

Pour la limitation des mandats présidentiels, j'avais largement disséqué ce sujet, dans ma dernière analyse, sur la paresse des oppositions africaines, qui, au lieu de dégager le Président, par les urnes, dès la fin de son premier mandat, comme François Hollande l'a fait en France, avec Nicolas SARKOZY, attendent, le cul collé à leur siège, que le Président sortant finisse tranquillement son dernier mandat, quitte à recourir même à une insurrection, comme nos amis burkinabé l'ont fait avec Blaise Compaore! Je me suis amusé à comptabiliser, sur 100 pays des cinq continents, ceux où les mandats de l'Exécutif sont limités à deux, et ceux où il n'y a pas de limitation de mandats de l'Exécutif. Je vous invite à en faire autant, pour meubler votre temps libre : je vous assure que c'est enrichissant !

Allons en Tunisie maintenant

Quatre ans après la révolution, qui a chassé Ben ALI du pouvoir, c'est la deuxième fois que les tunisiens se rendent aux urnes, pour élire leurs députés. La première fois, ce sont les islamistes d'ENNAHDA, qui avaient raflé la mise, mais leur gestion du pays avait été approximative, surtout sur les volets économique et sécuritaire. Cette fois-ci, aux législatives du 26 octobre dernier, c'est le principal parti séculier, NIDA TOUNES, dirigé par BEJI Caïd ESSEBSI (87 ans !), qui est arrivé en tête, avec, plus de 37 % des voix (85 députés), suivi du parti Ennahda, de Rached GHANNOUCHI, avec 28 % des voix (69 députés)... Beau joueur, celui-ci a appelé le vainqueur, pour le féliciter, en reconnaissant, dans l'humilité, sa défaite, dès le lendemain de la proclamation des résultats provisoires...

Le premier enseignement à tirer de ce scrutin tunisien est que c'est un scrutin de liste, à la proportionnelle, à un tour, comme au Togo ! Et ce scrutin était transparent, selon l'avis de tous les observateurs nationaux et internationaux. On n'a vu de bourrage d'urnes nulle part, ni d'achat de conscience (c'est une injure à l'intelligence des tunisiens comme des togolais), motifs que certains opposants togolais mettent en avant pour camoufler

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 11 Novembre 2014



Dr David IHOU

leur échec !...

J'ai été observateur pour ces élections tunisiennes, pour le compte d'une ONG, et on m'a parachuté à MADENÎNE, une ville située au sud-est du pays, près de la frontière libyenne ! Je croyais que c'était un coin perdu de la Tunisie, mais j'ai été agréablement surpris par cette ville sympathique, propre, et qui a voté à 59,6 % de ses électeurs et électrices. J'ai passé six jours dans cette ville et j'ai vu comment les partis ont mené leurs deux derniers jours de campagne, en rivalisant de persuasion, d'ingéniosité, et de séduction de leurs électeurs et électrices...

Le deuxième enseignement de ce scrutin, est que les deux grands gagnants de ce scrutin n'excluent pas de gouverner ensemble, puisqu'aucun des deux n'a la majorité absolue ! Bien qu'ils se soient combattus féroceement (mais au sens démocratique du terme), ils se tendent la main pour éventuellement, gouverner ensemble, pour le bien du pays...

Le troisième enseignement, est que, les autres partis, qui totalisent les 73 députés restants sur un total de 227 députés que compte le Parlement tunisien, négociant dur, dans la bonne humeur, pour voir avec qui s'allier, Nida Tounes, ou

Ennahda, pour la bonne marche de la démocratie tunisienne...surtout que la présidentielle aura lieu le 23 novembre prochain...

Revenons finir le débat au Togo

Les tunisiens ont montré aux togolais qu'une élection à un tour, aux législatives, n'est pas l'enfer (ni le paradis d'ailleurs), et que la proportionnelle de liste, est adoptée par plusieurs pays de la planète, et que la démocratie marche très bien même dans ces pays, pourvu que le scrutin soit transparent ! Le disque tchatchatcha d'élections absolument à deux tours nous fatigue les tympans, et nous rappelle plutôt que les adeptes de ce rythme ne sont que des feignants, privilégiant les amuseurs politiques, en lieu et place de vrais leaders politiques ! Que le scrutin soit à un, deux ou dix tours, allez battre le candidat sortant dès qu'il a fini son premier mandat, au lieu de brûler d'abord le siège du Parlement, ou de la télévision nationale, ou de marcher 4 ans à la plage d'abord, ou encore, d'exiger (quel vilain mot en démocratie) d'abord, des réformes constitutionnelles et institutionnelles, "avec effet immédiat"...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabalou
René Beaugars

Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations
www.emploi.togo.com

Hôtels-Restaurants-Agences de voyage
www.togotourisme.com

Web Design & IT Experts
www.institutwebmaster.com

Entreprises-Partenariat
www.togotourisme.com

Location & Vente
www.togoimmobilier.com

Archivage-Ged-Intranet-Formations
www.sogesti.net

Hébergement Linux & Windows
www.rapidehosting.com

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net

INDUSTRIES EXTRACTIVES/ITIE/DYSFONCTIONNEMENTS CRIARDS

ÇA VA MAL, TRES MAL À L'ITIE-Togo

DANS NOS précédentes éditions, nous avons avec plaisir et surtout guidé par un souci de redevabilité et surtout de bonne gouvernance, attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur les mauvaises pratiques qui ont malheureusement cours au Secrétariat technique de l'ITIE-Togo. Des mauvaises pratiques relevées dans une correspondance du Représentant Résident de la Banque Mondiale au Togo, Monsieur Hervé Assah au Ministre des Mines et de l'Energie, Monsieur Noupokou Dammipi, le Président du Comité de pilotage de cette noble initiative qui, bien gérée et conduite, ferait sûrement le bonheur des populations et surtout répondrait à la politique du Chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance, de gestion efficiente et de répartitions équitables des richesses.

Mais comme les habitudes ont la vie dure, et que certains citoyens n'ont pas fini de définir ce qu'est un appétit glouton, ça va mal, très mal à la Coordination de l'ITIE-Togo, même si on tente de minimiser les dérapages et les dysfonctionnements constatés.



Une carrière de phosphates en image.

Dans une correspondance en date du 27 octobre adressée au Président du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo, le Collège de la Société Civile demande la convocation urgente d'une réunion extraordinaire du Comité de pilotage pour ce jour, mardi 04 novembre 2014.

Dans un tout autre registre, les Présidents des Collèges du Comité de pilotage écrivent au Coordonnateur National ITIE-TOGO au sujet de l'approbation du recrutement de l'administrateur indépendant et de la publication du rapport d'activités annuel 2013 dans une correspondance datée du 16 octobre 2014.

DE LA CORRESPONDANCE DU COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE AU PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE

A la suite donc d'une réunion afin de réfléchir sur le déroulement actuel du processus ITIE au Togo le samedi 25 octobre 2014, le Collège de la Société Civile a jugé bon d'écrire et de demander la convocation urgente d'une réunion extraordinaire du Comité de pilotage pour ce jour, mardi 04 novembre 2014.

Cette démarche salutaire selon les signataires résulterait de la situation très préoccupante marquée par le blocage des réunions du Comité de pilotage sans motifs depuis juin 2014 alors qu'il y a pas mal de sujets à discuter, l'exécution cavalière des activités par le Secrétariat Technique en contournant le Comité de pilotage et le rapport accablant de la Banque Mondiale sur la gestion de sa contre-

partie financière. Selon nos informations, le Collège de la Société Civile par cette correspondance voudrait qu'un débat sincère et franc s'instaure au cours d'une réunion du Comité de pilotage eu égard aux problèmes relevés minant le déroulement normal de l'ITIE-Togo et qui selon toujours les signataires " sont de nature à remettre en cause la durabilité et la pérennité de la conformité chèrement acquise par notre pays ".

Le Collège de la Société civile dans cette même correspondance n'est pas allé par quatre chemins pour déplorer " les relations actuellement difficiles entre la présidence du Comité de pilotage et le Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo.

DE LA CORRESPONDANCE DES PRESIDENTS DES COLLEGES DU CP ITIE-Togo

Avant même la sortie du Collège de la Société civile, les Présidents des Collèges du CP ITIE-Togo dans un courrier en date du 16 octobre 2014 adressé au Coordonnateur National de l'ITIE-Togo, l'ancien Ministre Didier Kokou Agbemadon, ont écrit à propos de l'approbation du recrutement de l'administrateur indépendant et de la publication du rapport d'activités annuel 2013.

Il faut préciser ici que la goutte d'eau qui a débordé le vase, fut la lettre N°536/ITIE/ST/2014 portant sur " invitation à l'atelier de présentation des formulaires de déclaration des données ITIE pour les années 2012 et 2013 ". Après donc une concertation, les présidents des différents collèges

ont relevé des dysfonctionnements au sein de la gouvernance de l'ITIE. Ces derniers fustigent le début du travail par le Cabinet MOOR STEPHENS sans que le Comité de pilotage ait approuvé le rapport de son recrutement selon l'exigence ITIE 1.3 -g-iv " le Groupe multipartite est tenu d'approuver les plans de travail annuels, la nomination de l'administrateur indépendant, les Termes de Références pour l'administrateur indépendant, les rapports ITIE et les rapports annuels d'activités ".

Plus loin les Présidents des



Didier Kokou Agbemadon, Coordonnateur ITIE-Togo

Collèges du CP ITIE-Togo dénoncent la non publication du Rapport d'activités 2013 rappelant au passage que " le non-respect de cette mesure peut conduire à la suspension du pays ".

En effet, selon l'exigence 7.2-a " le Groupe multipartite (GM) est tenu de publier des rapports annuels d'activités incluant un résumé des activités entreprises dans le cadre de l'ITIE durant l'année écoulée, une évaluation des progrès accomplis et un aperçu des réponses du GM aux recommandations issues de la réconciliation et de la validation... "

Précisons ici que des ampliements de cette correspondance des présidents des collèges du CP ITIE-Togo ont été faites notamment au Président du Conseil National de Supervision qui se trouve être le Premier Ministre

et au Ministre des Mines et de l'Energie en sa qualité de Président du Comité de pilotage.

DES DYSFONCTIONNEMENTS RELEVES AU SECRETARIAT TECHNIQUE DE L'ITIE-Togo

De nos recoupements, il existe aujourd'hui de graves dysfonctionnements au Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo. Une situation que tentent de minimiser les responsables de ce secrétariat et qui impacte malheureusement le processus ITIE-Togo.

Aujourd'hui donc, et surtout des suites de nos différentes investigations, on note que le comité de pilotage est délibérément mis en quarantaine dans la gestion du processus pour ne pas dire contourné par le Secrétariat Technique.

Les activités contenues dans le plan d'action 2014-2016 sont en souffrance, ça va mal ou ça ne va pas du tout entre le Secrétariat Technique et la Présidence du Comité de pilotage. Cette cohabitation qu'il devrait y avoir est complètement à terre.

Pour le Secrétariat Technique, il se pose un problème d'ancrage comme nous l'avons relevé dans une de nos précédentes éditions. Pour le Coordonnateur de l'ITIE-Togo, son ancrage serait plutôt la Primature que le Ministère des Mines et de l'Energie. Ce qui fait que le Coordonnateur a tendance à plus travailler avec la Primature que le Ministère des Mines et de l'Energie. Un dysfonctionnement grave que les services de la Primature devraient contribuer à éviter.

Si nous considérons tous les efforts consentis par tous les acteurs afin que notre pays le Togo soit déclaré pays conforme et surtout la volonté et l'accompagnement des pouvoirs publics,

Zozo

AMBITION CONTINENTALE



Le navire transportant les trois nouvelles grues accoste vendredi au port de Lomé

Trois nouveaux portiques viennent d'être livrés à Lomé Container Terminal (LCT) qui gère le terminal de transbordement au port de Lomé.

Chaque portique de dernière génération pèse 1.400 tonnes. Ils seront débarqués du navire et installés sur le quai dans les prochains jours. Ce qui portera leur nombre à 6. A terme, LCT en disposera de 12 répartis sur les 1145 mètres de quai bénéficiant d'un tirant d'eau de 16,6 mètres.

Les portiques ont une capacité de près de 65 tonnes de levage avec l'option de twin lift qui permet de charger et de décharger deux conteneurs en même temps. Les opérateurs sont nichés à 60 mètres du sol et accèdent aux cabines de pilotage par un ascenseur. Les portiques commandés par LCT et fabriqués par le Chinois ZPMC sont les plus modernes et les plus importants d'Afrique.

Une fois pleinement opérationnel, le terminal de transbordement aura une capacité de manutention annuelle de 2,2 millions conteneurs de vingt pieds. Il permettra aux compagnies maritimes de déployer leurs plus grands porte-conteneurs au Togo.

Autre avantage, des économies d'échelle qui réduiront dans une large mesure les frais de transport au niveau régional. L'investissement de 324 millions d'euros a comme pilote la Société financière internationale (SFI, Groupe Banque mondiale) qui a mobilisé un consortium de bailleurs dont la Banque africaine de développement (BAD), la DEG - Deutsche Investitions - und Entwicklungsgesellschaft mbH -, la FMO néerlandaise, le Fonds de l'OEPEP pour le développement international (OFID) et la PROPARGO française. LCT est détenue à 50/50 par Global Terminal Limited (GTL) et China Merchants Holdings (CMHI).

PRÉSIDENTIELLE DE 2015 : GILBERT BAWARA FAIT L'APOLOGIE DU CADRE ÉLECTORAL



Le ministre Gilbert Bawara

Intervenant sur la chaîne satellitaire UbizNews samedi dernier, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Gilbert Bawara a classé le cadre électoral togolais parmi " les plus progressistes " de la sous-région ouest africaine.

Selon lui, depuis 2005, après " analyse sereine et approfondie de tout ce qui constituait des facteurs de contestation politique et d'agitation et de crispation ", le cadre électoral a été " complètement refondé " conformément aux exigences de l'Accord politique global (APG) que les acteurs politiques ont signé le 20 août 2006.

" La CENI est composée de manière très équilibrée, représentative de toutes les tendances, elle a toutes les attributions pour organiser, contrôler et superviser les élections et l'administration n'a qu'un seul objectif, mettre à sa disposition l'ensemble des moyens et des ressources dont elle a besoin pour organiser de manière convenable, des élections démocratiques, libres transparentes et crédibles ", a-t-il indiqué. Outre la composition et les moyens dont dispose la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le ministre a fait allusion à l'enrôlement biométrique des électeurs avec délivrance immédiate de carte d'électeur " infalsifiable et sécurisé ", l'amélioration des opérations de vote à travers les décomptes et la transmission des résultats issus du scrutin.



TOGO EXPRESS

AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER
Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

Zozo

AFFRONTEMENTS CE SAMEDI ENTRE FORCES DE L'ORDRE ET HABITANTS DE MESSAN KONDJI (LACS), SUITE À UNE OPÉRATION DE SAISIE D'ESSENCE FRELATÉE: UN MORT ET CINQ BLESSÉS, UNE "ENQUÊTE" AUSSITÔT OUVERTE



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité

Une personne a été tuée (par balle) et cinq autres blessées ce samedi dans des heurts entre forces de sécurité et des habitants de Messan-Kondji (dans la Préfecture des Lacs), suite à une opération de saisie d'essence frelatée. Parmi les blessés figurent deux agents des forces de sécurité.

Selon le ministre de la sécurité le Colonel Yark Damehame dans un communiqué rendu public, l'incident s'est produit aux environs de 16 H quand des éléments de l'opération entonnoir 2 sont descendus à Messan Kondji pour une opération de saisie de "produits pétroliers illicites". "Au cours de cette opération, ils ont été violemment pris à partie par la population qui s'y opposait. Débordés, les éléments de l'opération entonnoir ont fait appel au renfort au premier régiment d'infanterie /premier RI basé à Zowla. Ceux-ci en arrivant sur les lieux, ont été également pris à partie par la population", explique le ministre dans son communiqué.

"Face à l'extrême violence dirigée contre leur personne, un élément a ouvert le feu dans des circonstances non encore élucidées. Cet incident grave et regrettable a occasionné un mort et trois blessés du côté des civils, ainsi que deux blessés graves du côté des forces de défense et de sécurité", indique le Colonel Yark (...). Précisons que l'opération dénommée "Entonnoir" déclenchée ces dernières années par les autorités, en vue de traquer les vendeurs à la sauvette d'essence frelatée, a dû mal à cerner le trafic.

Plusieurs accrochages sont enregistrés depuis le début de cette opération entre forces de l'ordre et vendeurs de l'essence - souvent soutenus par des proches ou la population - occasionnant parfois des pertes en vies humaines.

PRÉSIDENTIELLE DE 2015 : LE RÉV. MAGLOIRE PÉPÉ DOTSI OFFICIELLEMENT CANDIDAT À CE SCRUTIN



Rev. Magloire Pépé Dotsi, un présidentiable...

Le Révérend Magloire Pépé Dotsi a officiellement annoncé ce vendredi à Lomé lors d'une conférence de presse, sa candidature pour la présidentielle de 2015. Rév Magloire Pépé Dotsi devient ainsi le premier candidat indépendant annoncé à ce scrutin.

"J'ai décidé de me présenter à cette élection présidentielle, parce que les acteurs qui nous ont précédé n'ont pas comblé l'attente des togolais. Je me présenter à ces élections comme un éclairer pour la nation togolaise", a déclaré Rév. Dotsi (...).

Rév. Dotsi se dit très convaincu "avec l'aide du Tout Puissant" de "remporter" ce scrutin. Après son élection, Rév. Dotsi entend s'attaquer à certains domaines clés : l'éducation, la santé, l'agriculture, la sécurité etc... Rév. Dotsi est le deuxième homme de Dieu, candidat à la présidentielle de 2015, après le Rév. Georges David ADA, président national du Parti Nationaliste Travailleiste pour le Salut (PNTS).

Trois autres politiques ont aussi annoncé leur candidature à cette élection : Kofi Yamgnane de Sursaut Togo, Alberto Olympio du Parti des Togolais et Jean-Pierre Fabre de l'Alliance Nationale pour le Changement et candidat "unique" de l'alliance "Combat pour une Alternance Politique en 2015 (CAP 2015).

Rappelons qu'aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de ce scrutin. La dernière présidentielle remonte à mars 2010, scrutin à l'issue duquel Faure Gnassingbé a été réélu pour un mandat de 5 ans.

ECONOMIE/ COMMERCE :

Le Togo gagne 15 places dans le classement Doing Business 2015 et se positionne parmi les pays les plus performants en matière de réformes du climat des affaires

SELON UN communiqué de la présidence de la république togolaise, le Togo est passé du 164e rang en 2013 au 149e en 2014, gagnant ainsi 15 places dans le classement mondial de ce rapport annuel du Doing Business 2015, publié par la Banque mondiale qui évalue l'amélioration du climat des affaires dans 189 pays. Avec cette performance, le Togo se trouve propulsé désormais dans le peloton de tête des économies qui ont réalisé les meilleures réformes au cours de l'année écoulée.

Selon le rapport, le Togo figure en effet pour la première fois parmi les cinq économies d'Afrique subsaharienne répertoriées sur la liste des dix pays ayant réalisé le plus grand nombre de réformes pour l'amélioration du climat des affaires. Parmi ces dix pays les plus performants à l'échelle mondiale, le Togo occupe le troisième rang et est le deuxième pays le plus performant de la zone UEMOA.

Les progrès les plus significatifs réalisés par le Togo se trouvent concentrés sur quatre indicateurs clefs sur les dix évalués :

- la création d'entreprise,
- la protection des investisseurs minoritaires,
- le transfert de propriété,
- le paiement des impôts

Grâce à une politique audacieuse d'allègement des conditions et des formalités de création d'entreprises, axée entre autres sur la poursuite de l'opérationnalisation du Centre de Formalité des Entreprises (CFE), la suppression de la carte d'opérateur économique et la réduction significative du capital minimum requis pour la création d'une SARL, le Togo a pu réaliser un bond spectaculaire pour ce qui concerne l'indicateur création d'entreprise, gagnant 45 places dans le nouveau classement.

Retombée immédiate des réformes : 7445 nouvelles entreprises ont été créées en 2013, contre 4581 en 2011 soit une croissance annuelle de



Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre du Commerce

28%. En outre, le pays a renforcé la protection des actionnaires minoritaires, en introduisant des exigences plus importantes en matière de divulgation des informations sur les transactions (gain de 14 places).

Enfin, Le Togo a diminué la pression fiscale pour les entreprises en réduisant le taux de la taxe sur les salaires de 5 à 3%

Réagissant lors de la cérémonie de lancement du Doing Business 2015 organisée à Lomé le 29 octobre 2014 par la Représentation permanente de la Banque mondiale au Togo, le Premier ministre togolais M. Arthème Ahoomey-Zunu Séléagodji s'est réjoui de ces progrès et a réitéré la ferme volonté du gouvernement togolais à poursuivre les efforts engagés. " Les réformes visent non pas à plaire aux partenaires mais à réaliser à terme un taux de croissance économique à deux chiffres pour améliorer les conditions de vie des populations ". a-t-il précisé.

Il a remercié le secteur privé togolais pour sa coopération et son implication mais également les acteurs des administrations qui ont tous contribué à la réalisation de ces réformes. Enfin, il a souligné la qualité de l'appui de la Banque mondiale et a réaffirmé le souhait du gouvernement de voir cet accompagnement se renforcer.

Contexte

Après la restauration de la stabilité politique, le Togo a engagé ces dernières années un ambitieux programme de réformes économiques.

Ces réformes qui se déroulent avec en arrière-fond un climat politique apaisé accordent une place particulière à l'amélioration du climat des affaires et à l'assainissement des finances publiques. La nouvelle gouvernance qui s'est ainsi mise place a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010 et de porter le rythme de la croissance de l'économie à 6% en 2014. Les efforts visant à renforcer la gouvernance économique se sont intensifiés avec, entre autres, la mise en place en 2014 de (1) l'Office togolais des recettes (OTR) fusionnant les principales régies financières que sont les douanes et les impôts en vue d'améliorer la mobilisation des ressources publiques (2) ainsi que l'opérationnalisation du Guichet unique du commerce extérieur.

L'adaptation d'un nouveau code des investissements en 2011 et l'opérationnalisation du guichet unique de formalités d'entreprises sont autant de facteurs qui contribuent désormais à faire du Togo une destination de choix pour les investisseurs.

A propos du rapport Doing

Business

Doing Business, rapport annuel phare de la Banque Mondiale, examine les réglementations qui affectent les différentes étapes de la vie d'une entreprise, allant de la création d'entreprise, au commerce transfrontalier, en passant par le paiement des taxes et la résolution de l'insolvabilité. Le classement global sur la facilité à faire des affaires est le résultat de l'analyse de 10 indicateurs dans les 189 économies. Doing Business ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement des affaires qui sont importants pour les entreprises ou les investisseurs.

Par exemple, le rapport ne tient pas compte de la qualité de la gestion du système fiscal, certains facteurs de stabilité macroéconomiques, de la qualification de la main-d'œuvre ou de la résilience des marchés financiers. Les résultats du rapport ont encouragé des débats sur la législation des affaires à travers le monde et de nombreuses études ont été faites sur la corrélation entre les réglementations qui répondent aux besoins des entreprises et le développement économique dans les économies. Chaque année, l'équipe Doing Business s'efforce d'affiner la méthodologie et améliorer la collecte, l'analyse et la sortie des données.

Au fil des ans, le projet a bénéficié de commentaires et avis de nombreux intervenants. Avec pour objectif principal de fournir une base objective à la compréhension et l'amélioration de l'environnement réglementaire local pour les entreprises à travers le monde. Le projet est soumis à des examens rigoureux permettant d'assurer sa qualité et son efficacité. Le rapport de cette année marque la 12ème Edition de la série de rapports Doing Business.

Pour plus d'informations sur les rapports Doing Business, vous pouvez visiter le site doingbusiness.org et rejoindre l'équipe sur Facebook : [doingbusiness.org/Facebook](https://www.facebook.com/doingbusiness.org).

Ali SAMBA

ECONOMIE/TRANSPORT :

Inauguration du poste juxtaposé de Noépé entre le Togo et le Ghana

PEU À PEU, la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace de la CEDEAO devient une réalité. Les infrastructures devant accompagner cette noble idée des pères fondateurs se mettent aussi en place. La dernière en date est le poste juxtaposé de Noépé, inauguré hier par les deux présidents du Togo et du Ghana.

A l'instar des postes frontières de Seme (frontière Bénin-Nigéria) et de Malanville (frontière Bénin-Niger), le PCJ de Noépé contribuera à la facilitation des formalités aux frontières dans le contexte du protocole régional relatif à la libre circulation des personnes et des biens. Il s'agit d'un des moyens favorisant la libéralisation de la mobilité intra-communautaire des citoyens, contribuant ainsi à la paix et la stabilité de l'Afrique de l'Ouest et à son développement économique.

Selon la délégation de l'Union Européenne au Togo, le poste de contrôle juxtaposé de Noépé est financé par l'Union européenne sur les ressources du programme régional de facilitation des transports pour un montant de 10,29 Millions d'EUR soit



Le poste de contrôle juxtaposé de Noépé

près de 6,75 Milliards de FCFA.

M. Nicolás Berlanga Martínez, Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, a indiqué que l'intégration régionale ne peut être atteinte sans la suppression ordonnée des barrières commerciales, sans la mise en œuvre effective des politiques régionales, sans des institutions régionales fortes et de plus en plus représentatives, et finalement, sans la mise à disposition d'infrastructures adéquates. Certainement les postes de contrôle juxtaposés constituent une étape importante vers cet objectif d'intégration et d'union douanière.

"La cérémonie d'aujourd'hui est aussi un symbole d'intégration humaine.

ne. Ce projet créera de la prospérité aux alentours et en même temps aidera à diluer les frontières, frontières que l'indé-

pendance et le poids de l'histoire passée ont parfois capricieusement définies séparant de manière artificielle des êtres humains appartenant le plus souvent à des peuples frères. Nous l'avons vu en Europe, vous le connaissez en Afrique: le simple fait d'habiter d'un côté ou de l'autre d'une frontière, d'avoir des passeports différents, engendrent des malentendus et des regards suspicieux, ce que ne reflète pas le quotidien de l'immense majorité des individus voisins" a dit Nicolas Berlanga Martinez.

Il faut souligner que la construction de ce poste s'inscrit en effet dans la logique d'intégration souhaitée par les Etats membres de l'organisation régionale. "Il ne peut y avoir de communauté économique sans une libre circulation des biens et des personnes. Le poste juxtaposé est l'exemple de ce qui doit être fait", a rappelé Désiré Kadré Ouédraogo, président de la Commission de la Cédéao.

Les contrats de travaux pour la construction des Postes de Contrôle Juxtaposés de Seme (frontière Bénin-Nigéria), de Malanville (frontière Bénin-Niger) et de Noépé (frontière Togo-Ghana) ont été signés fin décembre 2010 à Abuja (Nigeria).

Le montant total du Projet de Facilitation de Transport était de 82M (environ 54 milliards de F CFA) pour appuyer diverses activités du transport routier, chemins de fer, maritime et aviation en vue de faciliter la libre circulation des personnes et le renforcement du commerce intra régional. L'Union européenne a alloué un total de 597M (environ 392 milliards de F CFA) pendant la période 2008-2013 (10ème Fond européen du développement, FED) pour l'assistance au processus d'intégration régionale en Afrique occidentale. Ce montant a été doublé lors de la programmation 2014-2020 (11ème FED).

Koudjoukabal

Invité de la semaine :

Me Jean Yaovi DEGLI, Avocat, Pdt du mouvement international " Bâtir le Togo" "Le problème de notre opposition n'est pas loin. Il s'appelle intérêt personnel et problème de personne. Ajoutez-y les égos surdimensionnés de certains et vous avez presque tout."

La semaine dernière, l'actualité politique a été très riche au Togo et au Burkina Faso. Quelques partis de l'opposition ont pu finalement désigner un candidat unique après trois mois de conclave entre le Collectif Sauvons le Togo et la coalition Arc en Ciel. Jean Pierre, candidat de l'ANC été choisi comme celui qui devrait porter le flambeau de ces formations politiques pendant le scrutin de 2015. La fin de la semaine dernière a vu Blaise Compaoré fuir son pays après 27 ans de pouvoir, chassé par le peuple burkinabè qui ne voulait pas de la révision de la constitution que proposait l'ancien président de la république et son parti.

Sur toutes ces actualités, Me Jean Yaovi DEGLI, en observateur avisé, nous livre son point de vue.

Le conclave du CST et de l'Arc-en-ciel a finalement désigné Jean-Pierre Fabre comme le candidat unique de l'opposition, qu'en dites-vous ?

Rien d'autre à dire que de se féliciter de ce qu'une certaine partie de l'opposition ait finalement réussi à désigner un candidat unique même si toute l'opposition n'est pas à ce rendez-vous. Il faut regretter que ce processus n'ait pas été un processus franc de toute l'opposition togolaise au complet puisque nous savons combien l'émission de l'opposition est dangereuse pour elle dans le cadre d'une élection qui est à un seul tour.

Le CAR, un poids lourd de la Coalition Arc-en-ciel et l'ADDI, alliés de l'ANC à l'Assemblée Nationale, s'était retiré des discussions, n'est-ce pas un handicap pour ce candidat unique choisi ?

C'est dommage que toute l'opposition ne se soit pas retrouvée dans la dynamique pour désigner un candidat unique. Et sur ce point, l'absence du CAR et d'ADDI est un handicap de taille. Mais il n'y a d'ailleurs pas que ces deux partis même s'ils sont importants. Il y a d'autres entités de l'opposition comme OBUTS, comme le Parti des Togolais qui vient d'être créé, SURSAUT Togo de Koffi YAMGNA-NE, etc. On aurait souhaité que toute cette opposition se retrouve enfin dans une dynamique unitaire. Dommage donc une fois encore pour le Togo.

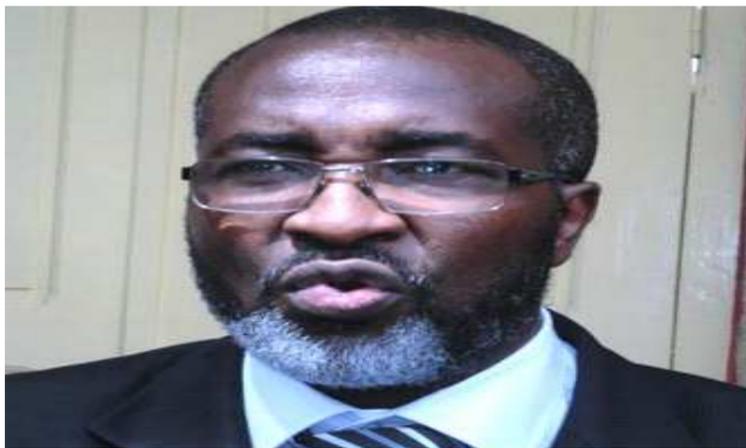
Le CAR et l'ADDI mettaient en avant la reprise des discussions sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles avant le choix du candidat unique de l'opposition. Ont-ils raison ?

A mon avis oui dans une certaine mesure. Il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs. Si on est pressé d'aller à des élections alors même que les règles ne sont pas claires, on court à la catastrophe ou à l'échec une fois encore. Il était donc important de ne pas se laisser embarquer dans une aventure qui débouchera une nouvelle fois sur des contestations parce que les règles n'ont pas été clairement définies au départ.

Au lieu de battre le pavé après les élections pour crier qu'on lui a volé sa victoire, l'opposition aurait donc pu s'entendre pour faire pression pour que les réformes constitutionnelles et institutionnelles qui sont indispensables au pays tout entier soient menées à terme. Dommage. On comprend cependant que certains sont pressés.

Espérons cependant que cette opposition qui a commis énormément d'erreurs et permis au pouvoir d'avoir l'occasion de ne pas faire les réformes en temps et en heure ne tourne pas définitivement le dos à ces réformes.

Sincèrement, vous qui connaissez cette classe politique de l'opposition, dites-nous pourquoi elle n'arrive pas à faire son union à des moments cruciaux de la vie du Togo ?



Me Jean Yaovi Dégli, président de "Bâtir le Togo"

Le problème de notre opposition n'est pas loin. Il s'appelle intérêt personnel et problème de personne. Ajoutez-y les égos surdimensionnés de certains et vous avez presque tout.

Dans cette situation, Jean-Pierre Fabre a-t-il une chance de gagner en 2015 ?

Pour gagner les élections il faut un programme qui tienne compte des réalités du pays et des problèmes qui préoccupent les gens. Pour le moment, l'opposition qui a porté Jean-Pierre Fabre et le candidat lui-même ne nous ont pas encore montré ce sur quoi ils vont demander au Peuple togolais de voter pour eux, le contrat qu'ils entendent passer avec le Peuple. C'est beaucoup plus sur ça qu'il faut d'abord se prononcer si on veut parler de réussite aux élections de 2015.

En effet, s'il est vrai que la division de l'opposition va jouer contre elle, il est plus certain que s'il s'agit d'aller aux élections juste pour aller aux élections et en vendant aux Togolais comme par le passé juste la démocratie, l'opposition a perdu d'avance.

D'un autre côté, ratisser large et pour être représentatif, le candidat doit descendre de son piédestal de "candidat naturel" de l'opposition qui réunit "tous les critères pour être désigné candidat unique" pour se présenter avec plus de modestie et d'humilité et jouer au rassembleur. Aussi bien dans le langage que dans les actes, il faudrait que l'on ait cette dynamique.

Enfin, il faut que Jean-Pierre Fabre propose quelque chose de concret aux autres partis et responsables de partis politiques qui l'entourent ou le soutiennent. Ce sont là les éléments élémentaires de la réussite.

Me Dégli ! Parlons à présent du Burkina Faso ou le peuple a chassé son Président Blaise Compaoré. Un petit commentaire ?

Nul ne doit croire qu'il tient un peuple en main et qu'il peut en faire ce qu'il veut. Il faut savoir quitter le pouvoir avant que le pouvoir ne vous quitte. Une fois encore, les événements nous prouvent qu'il ne faut pas ruser avec son peuple, qu'il faut respecter les règles et qu'il ne faut pas confondre son intérêt personnel avec l'intérêt d'un peuple. En gros, il faut savoir sortir...

Est-ce une nouvelle ère pour le peuple burkinabè ou une période d'incertitude d'autant que ce sont encore les militaires qui se sont accaparés du pouvoir ?

Espérons que ce soit une nouvelle ère plutôt qu'une période d'incertitude. Dans tous les cas, un peuple qui a renvoyé un dictateur qui a fait preuve à son égard de roublardise et de ruse pendant des décennies ne peut pas attendre autre chose qu'une nouvelle ère et acceptera difficilement que qui que ce soit lui vole la vedette. Et les militaires qui ont pris les rênes du pouvoir ne doivent pas confisquer la révolution. Ils devront composer avec les gens qui ont fait la révolution, organiser une courte période de transition et rendre rapidement le pouvoir aux civils au plus tard en novembre 2015 qui est normalement la fin du mandat de Compaoré.

Que dire de cette fin de règne de Blaise Compaoré après 27 ans au pouvoir ? Qu'est ce qui fait que les présidents africains n'arrivent pas à quitter aisément le pouvoir ?

Le fait de n'avoir pas compris que les pays qu'ils dirigent ne sont pas leur patrimoine ni leur champ de mil ou de maïs mais la chose de tous les citoyens.

Ils sont incapables de sagesse et de discernement ; refusent de respecter les règles ; de rendre compte de leur gestion ; pillent, tuent et finissent par se prendre au piège de se laisser quitter par le pouvoir au lieu de quitter le pouvoir. Le problème des chefs d'Etat de nos pays est de ne pas avoir de sagesse et de s'accrocher au pouvoir en espérant toujours être président à vie.

Une fois encore, un peuple a eu raison de son président, pourquoi ça n'a pas marché au Togo si on se réfère au soulèvement du 05 Octobre 1990 ?

Tout simplement parce que les politiques Togolais ont été mauvais calculateurs, accrochés à leurs intérêts égoïstes personnels au lieu de cultiver l'intérêt général. Chacun a préféré penser à lui tout de suite au lieu de penser au Peuple togolais et à sa libération. Ils ont préféré se tirer dessus et se faire des crocs en jambes au lieu de faire un bloc face à l'adversaire commun qu'é-

taille le dictateur.

Pendant ce temps, le PDG (président-dictateur-général) qui s'est appuyé sur son armée tribale s'est organisé pour tout reprendre à son compte en tuant, en blessant et en terrorisant et en usant de toutes sortes de ruses.

Sur les réseaux sociaux, certains togolais ont commencé par fantasmer après le succès du peuple burkinabè. Pensez-vous qu'une telle chose puisse se passer aujourd'hui au Togo ?

Oui et non !

Oui parce que chaque peuple que l'on pousse le dos au mur peut se rebeller à tout instant. En ce sens, les peuples que l'on ne respecte pas, avec qui l'on ruse ou dont on bafoue les droits sont comme un volcan donant ou une bombe à retardement.

Non parce que la situation au jour d'aujourd'hui n'est pas identique à celle du pays frère du Burkina Faso et on ne peut pas espérer exactement ce qui s'est passé dans ce pays.

Premièrement et sur un plan constitutionnel, la Constitution burkinabè avait un texte clair sur la limitation de mandat qui est l'article 37. Blaise Compaoré avait donc besoin d'une action offensive pour faire sauter ce verrou et se maintenir au pouvoir.

Au Togo, Eyadema avait fait le travail pour sa succession. Il a sauté le verrou de la limitation de mandat depuis décembre 2002. Il a ainsi créé un boulevard à son successeur qui n'a besoin d'aucune action offensive pour se maintenir ou se pérenniser au pouvoir. Faure Gnassingbé surfe sur des acquis qui sont là avant son arrivée. Il n'est pas possible de l'accuser de vouloir modifier la constitution pour y inscrire un mandat illimité.

Au contraire, c'est à l'opposition ou le peuple de l'obliger à inscrire une limitation dans la Constitution. Il est donc relativement plus à l'aise.

Deuxièmement, l'opposition togolaise n'a jamais su parler d'une seule et même voix comme ont su le faire les Burkinabè qui se sont mis d'accord et qui devant l'intérêt supérieur de leur pays ont laissé de côté leur égo et l'intérêt personnel pour s'entendre sur le minimum.

Troisièmement, l'armée burkinabè n'est pas une armée tribale. Il s'agit d'une armée nationale et républicaine de même d'ailleurs que les forces de l'ordre de ce pays qui ont su éviter de s'attaquer aux populations aux mains nues et de retourner les armes contre leurs propres populations.

Enfin, le tissu de l'autorité traditionnelle Burkinabè est bien en place. La chefferie traditionnelle joue un rôle très important et déterminant comme ce fut le cas le 30 octobre 2014 où les forces de revendications ont dû se rendre chez le Moro Naba pour solliciter son appui et son conseil.

Au Togo, le tissu de l'autorité traditionnelle a été complètement détruit par le régime Eyadema et continue d'être détruit. Aucun chef traditionnel au Togo n'a assez d'autorité pour parler aux partis politiques, à la société civile et aux gouvernants dont le président de la République et être écouté.

La situation du Togo est donc loin du cas Burkinabè.

Propos recueillis par Crédo TETTEH

PRÉVENTION/EBOLA : LA CHINE FAIT DON DE MATÉRIEL DE MÉDECINE ET DE PRÉVENTION ESTIMÉ À 500 MILLIONS DE F.CFA AU TOGO
La Chine a fait don au Togo de matériel de médecine et de prévention contre la fièvre hémorragique à virus Ebola, estimé à 500 millions de F.CFA.

L'ensemble du matériel est arrivé samedi soir à l'aéroport international Général Gnassingbé Eyadéma. Une cérémonie de remise est prévue les prochains jours.

Précisons que la signature de la convention relative à ce don avait eu lieu le 29 septembre entre le Premier ministre togolais Séléagodji Ahoomey-Zunu et l'ambassadeur de Chine au Togo Yuxi Liu.

Ce don vise surtout à accompagner le Togo non seulement dans le cadre du programme mis en place pour la prévention contre virus Ebola, mais aussi à mettre en place un mécanisme de prise en charge en cas de situations difficiles.

Le virus Ebola a déjà fait au moins 4.951 morts pour 13.567 cas recensés au 29 octobre, notamment au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Au Togo où aucun cas déclaré n'est enregistré, les autorités ne cessent de mettre l'accent sur la sensibilisation. Rappelons que le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Il provoque une fièvre caractérisée par des hémorragies, des vomissements et des diarrhées. Son taux de mortalité varie de 25 à 90%. Ce virus aurait été véhiculé par des chauves-souris en Guinée, selon les autorités de ce pays. Il peut aussi l'être par des chimpanzés, des gorilles, des antilopes, etc.

DES FANS DU MOUVEMENT HIP HOP DANS UNE CARAVANE SAMEDI DERNIER À LOMÉ

La première édition de la caravane africaine du hip hop a réuni samedi à Lomé dans le quartier Casablanca, des fans de ce mouvement au Togo. L'objectif de cette caravane initiée par "Asrafo Records" est de reconstruire l'intégration africaine et la conscientisation à travers la culture urbaine.

"Nous poursuivons deux objectifs en organisant cette caravane. Il s'agit de l'intégration africaine et de la conscientisation à travers la culture urbaine. Pour nous, il est important qu'on se retrouve entre jeunes africains qui font du hip hop pour partager ensemble nos problèmes et pourquoi pas trouver ensemble des solutions", a confié M. Elom Vince, le promoteur de la caravane.

"Le hip hop ne se limite pas seulement à la musique. C'est un mouvement qui veut éduquer les gens à travers la culture urbaine, un échange de savoirs. Le hip hop va au-delà de ce qu'on voit à la télévision", a-t-il souligné.

La caravane africaine du hip hop a donc pour vision de construire un mouvement hip hop africain fort et uni. Elle s'est donnée pour mission d'établir un réseau cohérent de collectifs africains de hip hop entretenant des forts liens avec les organisations de même sensibilité partout dans le monde.

Le samedi dernier plusieurs activités notamment des ateliers de formations, des projections de documentaires, des conférences-débats ont été animés sur le site de la caravane. Notons que cette caravane se déroulera également à Dakar, Tunis, Caire, Nairobi, Arusha, Hararé et Cap Town.

Rappelons que +Asrafo Records+ est un label indépendant qui s'est fixé pour objectif la cicatrization des profondes plaies de l'Afrique via la culture urbaine et la création de cadre de réflexion sur les problèmes contemporains. La finalité étant de réveiller la conscience panafricaine.

ZOZO

L'UCJG FAIT DON DE KITS
SCOLAIRES À 170 ÉLÈVES
DÉMUNIS DE TROIS ÉCOLES
À WUITI (LOMÉ)



Photo de famille des bénéficiaires

L'Union Chrétienne des Jeunes Gens/Young Men's Christian Association (UCJG/YMCA-Togo) a fait don vendredi dernier, de kits scolaires à 170 élèves démunis de trois écoles à Wuiti : l'école méthodiste, l'école primaire publique Tokoin Hounkpati et le CEG Tokoin. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Patron K. Yovo 2ème vice président National de l'UCJG, de Bibish Mola artiste de la chanson togolaise et des parents d'élèves. Plusieurs membres de l'UCJG étaient aussi présents. Les kits scolaires sont composés notamment sacs, de cahiers, d'ardoises, de gomme d'ensembles géométriques etc.

Ce geste de l'UCJG s'inscrit dans le cadre de son vaste programme d'appui à la scolarisation des enfants démunis, démarré depuis 2006.

"Nous faisons ce geste chaque année pour aider les enfants démunis à bien commencer leur rentrée. Cette année, grâce à l'appui du Christlicher Verein Junger Menschen (CVJM) de l'Allemagne, des milliers d'élèves recevront des kits scolaires tout au long de l'année académique à travers diverses formations", a indiqué M. Patron K. Yovo (...)

Les parents d'élèves n'ont pas caché leur sentiment. Ils ont remercié l'UCJG pour ce geste à l'égard de leurs enfants et ont promis de les surveiller, afin qu'ils travaillent bien. D'autres écoles et collègues bénéficieront également de ces kits scolaires les jours à venir, ont souligné des responsables de l'UCJG.

Le 11 octobre dernier, quelque 100 élèves de l'EPP Doumassesse II ont aussi bénéficié de ces kits scolaires. L'UCJG compte toucher pour cette rentrée scolaire, près de 480 élèves au Togo dans le cadre de son d'appui scolaire aux élèves démunis et orphelins...

AKON AU BÉNIN DANS LE CADRE DE SON PROJET D'ÉLECTRIFICATION

Akon, est bien plus qu'une star planétaire. C'est également un homme au grand cœur qui souhaite ardemment améliorer les conditions de vie sur le continent dont il est originaire : l'Afrique. Son projet "Akon Lighting Africa" qui l'a conduit au Bénin, le mardi 28 octobre 2014, en est une preuve palpable.

Akon et Thione Niang sont deux enfants d'Afrique qui ont accédé au succès et à la reconnaissance en Amérique. Ils n'en oublient pas pour autant le continent où ils ont vu le jour. Alors, quand la star de la chanson lance un projet en partenariat avec l'organisation de son compatriote GiveIProject, on peut logiquement s'attendre à ce que l'idée soit lumineuse.

Electrifier 1 million de ménages ruraux sur le continent Justement, "Akon Lighting Africa" est un projet visant à électrifier l'Afrique, et pour le compte duquel l'artiste a déjà parcouru plusieurs pays africains lors des six derniers mois. Il s'agit notamment du Sénégal, du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée Conakry, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Congo, et de la Guinée Equatoriale. Le Bénin vient donc s'ajouter à la liste des pays africains qu'il visite pour le compte de la Phase 4 du projet écologique grâce auquel il souhaite électrifier 1 million de ménages ruraux sur le continent noir d'ici fin 2015, et ceci grâce à l'énergie solaire. Le chanteur a été chaleureusement accueilli à son arrivée à l'aéroport par les jeunes de l'organisation GiveIProject de Thione Niang. Après quelques échanges de civilités, il a mis le cap sur Avlo, un village où a déjà démarré l'expérimentation du projet afin d'y procéder à une réception de matériels...

Mauvaise Gouvernance et clientélisme à la TdE : Le DG Martin Tiléma KOUGNIMA tente de porter le chapeau au personnel

LE TOGO risque de se priver de la fourniture de l'eau potable. La situation qui prévaut actuellement à la TdE (la Togolaise des Eaux) fait craindre le pire si les autorités ne prennent pas les taureaux par les cornes et nettoient cette écurie d'Augias. N'eut été la prompt réaction du Premier Ministre, les agents de la TdE auraient mis à exécution la suspension de fourniture de l'eau à la population. De l'avis de tous ceux qui sont près de ce dossier, il y a urgence.

La tension était perceptible ce jeudi 30 Octobre 2014 à la station de Cacavéli. Les agents de la TdE menaçaient de priver toute la population de Lomé et du Togo tout entier du précieux liquide. "Trop c'est trop. Nous demandons que les autorités nous débarrassent de notre Directeur Général qui n'est pas à la hauteur de la tâche qu'on lui a confié" clamaient-ils. Ils étaient même furieux contre leurs responsables syndicaux qui ont accepté d'écouter le Premier Ministre venir les supplier de ne pas commettre l'irréparable car beaucoup de personnes en souffriront, notamment dans les hôpitaux.

L'eau coule sous les ponts à la TdE

Le Togo est un pays d'exception



Kougouma Tiléma Martin, DG TdE par intérim

où quand le chef de l'Etat fait confiance à certains concitoyens, ces derniers se transforment en de véritables potentats et, fort du soutien de quelques brebis galeuses, se comportent comme de petit Mussolini, foulant au pied toutes les règles élémentaires de la bonne gouvernance. Le Directeur Général de la Togolaise des Eaux (TdE) fait partie de ces espèces rares qu'on retrouve encore à la tête de certains services au Togo. Pour un intérim de 6 mois, le sieur Tiléma Kougouma Martin boucle ses deux ans à la tête de la société. Pour celui qui connaît bien comment vont les choses au Togo, ce ne serait pas une surprise. Soit ! Mais que ce der-

nier soit au moins à la hauteur de la fonction qu'il occupe. Que Nenni ! (voir encadré)

De mémoire d'agents de la TdE, personne n'a vu un tel degré d'amateurisme dans la gestion de la boîte. Certains membres du conseil de surveillance et même du C o n s e i l d'Administration s'en offusquent presque. Il est dit que la société éprouve des difficultés financières et on veut

faire porter le chapeau aux agents que l'on traite de laxiste et de feignants.

Dans une note laconique du conseil de surveillance composé de quatre ministres, datant du 19 Septembre 2014, il est dit que l'analyse de la situation de la société, de ses performances techniques et financières, met en évidence des résultats déficitaires sur plusieurs exercices. Cette situation s'expliquerait par :

- Les pertes importantes de volume d'eau sur le réseau

- La non-levée des réserves formulées depuis des années par le

commissaire aux comptes

- La lenteur et/ou absence de mise en œuvre des recommandations des organes d'administration ou de surveillance

- Les comportements laxistes du personnel et de ses attitudes non professionnelles.

Au regard de ce constat fait par le Conseil Surveillance qui met clairement à nue l'incapacité du DG KOUGNIMA à conduire sa barque, il est étonnant que ce dernier n'a pas pu indexer le principal intéressé pour le rappeler à l'ordre. C'est le contraire qui s'est produit et c'est le personnel qui va à la soupe.

Ainsi lit-on dans la note du 19 Septembre ce qui suit :

Au regard de ce qui précède, nous, membres du conseil de surveillance

- Donnons, par la présente, un avertissement à tout le personnel de la TdE, sans distinction et lui demandons de renouer avec de bonnes pratiques favorables au développement des activités de la société (...)

- Ordonnons la prise des sanctions disciplinaires, sans préjudice des poursuites judiciaires, à l'endroit de tout membre du personnel qui commettrait des manquements graves susceptibles d'entacher la performance et l'image de la société.

- Si la situation de la société ne s'améliore pas d'ici la tenue du prochain conseil ordinaire de surveillance, des sanctions seront prises à l'endroit de tout le personnel.

Nulle part, il n'est fait allusion à la gouvernance du Directeur Général, le seul qui doit répondre devant le conseil. De toute façon, il ne peut en être autrement car le DG de la TdE est aux petits soins de ces Messieurs du Conseil de surveillance.

Gabegie, népotisme, clientélisme...

Une seule question et le débat est clos. Quel est la valeur en francs CFA de tout le matériel déployé par la TdE pour l'exécution du forage au domicile de l'actuel ministre de tutelle ? A combien est revenu la réalisation de l'ensemble des travaux ? Des esprits mal intentionnés et jaloux des acquis du ministre de tutelle de la TdE avancent le chiffre d'une vingtaine de million et même plus. Ce qui est certain, notre homme n'a dépensé aucun "kopek" pour tous ces travaux. Un cadeau de son valet qu'il a réussi à mettre à la tête de la TdE.

Que le Premier Ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, qui faisait le reproche aux agents de la TdE de demander des primes alors qu'ils ne font pas de bénéfice aille un matin poser la question à son ministre. Ce n'est qu'un pan du voile que nous levons sur ces liaisons douteuses qu'entre-tient le DG de la TdE avec quelques membres du conseil de surveillance. D'ailleurs, certains du conseil d'Administration n'en peuvent plus et ne se cachent pas pour le dire à haute et intelligible voix.

Il fait bien d'appeler les agents de la TdE à leur devoir, mais le devoir des dirigeants à qui le chef de l'Etat a accordé sa confiance est de bien gérer les structures qu'on leur confie. Le reste n'est qu'un complot contre l'Etat togolais.

Ali SAMBA

Le DG par intérim de la TdE au centre de toutes les récriminations

En aout 2010, le Conseil d'Administration de la TdE venait de retirer la confiance au Directeur général d'alors, Monsieur EVENYA Yawo Elihoho. A sa place et pour assurer l'intérim, le même Conseil d'Administration a placé l'ex directeur général adjoint Monsieur Martin Tiléma KOUGNIMA dans les rôles de Directeur Général par intérim le 23 aout 2010.

Le Conseil d'Administration de la TdE pensait bien faire en plaçant sans s'efforcer outre mesure Monsieur Martin T. KOUGNIMA à la tête de la TdE. C'est utile ici de dire en une phrase pour l'instant, en attendant un dossier complet sur son poste de directeur général adjoint de Tde, que l'actuel " homme fort " de la TdE aime les honneurs. Pour la petite histoire, à chacun de ses passages dans les couloirs de la Tde, les agents de sécurité sont tenus de se mettre au garde à vous. Sacré DG par intérim !!!

D'après nos informations, en l'espace d'un an, la Tde a connu trois organigrammes. Il faut selon les spécialistes de la question retenir que les organigrammes qui se sont succédés, ne traduiraient aucune réalité et le comble, n'auraient jamais été mis en application. Pour preuve et d'après toujours nos investigations dans la boîte Tde, actuellement dans le souci de promouvoir certains mieux placés et qui seraient dans les bonnes grâces de Monsieur KOUGNIMA, un poste est créé sous l'appellation " Adjoint commercial ". On en trouve donc à la Direction Commerciale et dans les Centres d'Exploitation, alors que ce poste n'existerait nulle part dans le dernier organigramme. Comme quoi, pour avoir le contrôle de la " situation ", il est plutôt préférable d'avoir à ses côtés immédiats de proches et très

zélés collaborateurs qui occuperaient leurs postes pour la majorité non par la qualification et le mérite mais plutôt pour services obscurs et immoraux rendus constamment. Il faut surtout rendre compte des activités de ses collègues et même inventer des idioties les concernant pour se doré.

Que dire de la stratégie de réduction des charges au sein de la Tde ?

Au moment où le Conseil de Surveillance et le Conseil d'Administration demandent, dans un souci de bonne gouvernance et de rationalisation des dépenses, aux différents acteurs de la Tde de réduire les charges, il se passe encore des choses à mettre en érection un eunuque.

Si donc la réduction des charges devrait être à tous les niveaux de responsabilités, comment comprendre qu'à cet instant même le Directeur Général par intérim se permettrait en plus de sa carte pétrolière de 900 litres mensuel, de prendre toujours en moyenne et mensuellement 1.000 litres de carburants en tickets, de consommer mensuellement plus de 300.000 fcfa de consommation téléphonique à domicile etc.

Nous faisons volontairement pour l'instant économie des dépenses farineuses de prestige qui se font à la TdE oubliant carrément que la définition de réduction des charges devrait être la même compréhension et surtout à tous les niveaux de la chaîne TdE. Il ne sied pas qu'au moment où de pauvres employés sont réduits à leur portion congrue, des avantages et primes supprimés à loisir, qu'au sommet on se permet, peut être au dos du Comité de surveillance et du Conseil d'Administration, d'engager des dépenses qu'on pouvait éviter et permettre une meilleure rentabilité de la TdE. De pauvres citoyens et employés se saignent et au même moment "les

décideurs " se sucent et sucent la boîte TdE.

Comment comprendre donc qu'un premier responsable inflige un même jour et à la même date une mise à pied de 8 jours à un personnel le matin et nomme ce même agent dans l'après-midi comme Directeur Administratif et des ressources Humaines par intérim. Précisons ici que par Décision N°39/TdE/dg/darh-2014 en date du 03 mars 2014 et signée du DG pi Monsieur M. T. KOUGNIMA, un agent dont nous taisons volontairement le nom, a été mise à pied pour une durée de 8 jours au motif de " Non-respect des procédures de caisse en matière de versement de fonds à la banque et Manque d'autorité, non maîtrise des activités de son service et de ses collaborateurs ".

Le même agent par une autre décision de sa direction en la même date du 03 mars 2014 et " vu les nécessités de service " reçoit une promotion pour devenir Directeur Administratif et des ressources Humaines par intérim et ce par Décision N°43/TdE/dg/darh-2014.

Il se passe véritablement des énormités à la TdE qui, non arrêtées à temps, soulèveraient des citoyens et bien plus saboteront à coup sûr les efforts du Gouvernement et du Chef de l'Etat pour imposer les bonnes pratiques et surtout promouvoir la bonne gouvernance. Il urge que les voix les plus autorisées arrêtent à temps l'hémorragie KOUGNIMA.

Dans un prochain dossier, nous reviendrons avec d'autres éléments sur la mauvaise gestion à la TdE sous le directeur général par intérim Martin Tiléma KOUGNIMA. Mais en attendant, c'est aux pauvres employés qu'on demande d'énormes sacrifices, et ce au péril de leur survie.

Crédo TETTEH

Togo / Championnat national DI :

Semassi champion, fin de saison dans la confusion

SEMASSI DE Sokodé peut jubiler. Le club le plus titré du Togo a ajouté un nouveau trophée à son palmarès dimanche en devenant champion de la saison 2013-2014 de première division. Ceci à l'issue d'une dernière journée très confuse. La veille, 5 clubs décident de boycotter la dernière journée de championnat, faute d'avoir eu satisfaction de la Fédération sur un certain nombre de revendications.

Dimanche, la menace est mise à exécution. Seuls 2 rencontres sur les 6 au programme se déroulent. Les matchs AS Douanes - Maranatha, Anges Fc - Dyto, ASKO - Gbikinti et Foadan - Gomido ne se sont pas joués.

Le stade municipal de Lomé avait mis ses habits des beaux jours avec un public de Semassi qui a fait le déplacement pour savourer le 10^e sacre national de l'histoire de son club.

Un seul but a suffi face à Agaza déjà assuré de son maintien. Il est l'œuvre de Maman Zougou Djawadou. Pour finir champion cette saison, Semassi de Sokodé a eu besoin de 11 victoires pour 9 nuls et 2 défaites. Un total de 42 points.

Dans l'autre match disputé de cette journée, Unisport s'offre l'AS Togo Port 1-0 et sauve sa peau.

Au classement, Semassi termine

donc champion et disputera la Ligue africaine des champions la saison prochaine.

Anges FC termine second avec 37 points, l'AS Togo complète le podium avec 35 unités. Sont relégués Gbikinti de Bassar (25 points) et AS Douanes condamné depuis 2 journées déjà.

Source : africatopsports.com



Semassi, nouveau champion du Togo

Mondial des clubs 2014 :

Le tableau et le calendrier complets du tournoi

On connaît enfin toutes les équipes qualifiées pour le Mondial des clubs 2014. Ceci après le succès de l'Entente Sportive de Sétif samedi dernier en finale retour de la Ligue africaine des champions. Le représentant africain était jusqu'alors l'inconnu du tableau final de la compétition.

L'Entente Sétif s'ajoute donc au Moghreb Tétouan, champion du Maroc pour représenter le continent noir à cette compétition. Outre ces deux équipes, Auckland de Nouvelle-Zélande, Sydney Wanderers d'Australie, Cruz Azul et le Real Madrid participeront à la compéti-

tion.

Le premier match opposera le Moghreb Tétouan à Auckland au tour préliminaire. Le Real Madrid, champion d'Europe et San Lorenzo, vainqueur de la Copa Libertadores n'entreront en lice qu'en demi-finales.

Le Mondial des clubs 2014 a lieu du 10 au 20 décembre au Maroc à Rabat et à Marrakech. Le Bayern Munich est le tenant du titre.

Tour préliminaire :

10 décembre à Rabat

Match 1 : MAT - Auckland City

Quarts de finale :

13 décembre à Rabat

Vainqueur Match 1 - Entente de Sétif (Match 2)

Cruz Azul - Sydney Wanderers (Match 3)

Demi-finales :

16 et 17 décembre à Marrakech et Rabat

Vainqueur Match 2 - San Lorenzo (Demie 1)

Vainqueur Match 3 - Real Madrid (Demie 2)

3e place et finale :

20 décembre à Marrakech

Perdant Demie 1 - Perdant Demie 2

Vainqueur Demie 1 - Vainqueur Demie 2

@africatopsports.com

Zozo

GHANA: ASAMOAH GYAN ABSENT CONTRE L'UGANDA ET LE TOGO ?



Asamoah Gyan, (C) des Black Stars

Course contre-la-montre pour Asamoah Gyan. Le capitaine du Ghana s'est gravement blessé avec son club d'Al Ain et doit être éloigné des terrains pendant au moins 9 semaines. sauf que l'attaquant veut participer aux dernières rencontres des Black stars dans les éliminatoires de la CAN 2015.

Selon des médias ghanéens, Gyan subit un traitement à base de placenta de cheval pour rapidement soigner sa blessure. Il a d'ailleurs déjà repris la course à l'entraînement. Mais le sélectionneur Maxwell Konadu ne veut prendre aucun risque avec son joueur.

Si Gyan devait être absent pour les deux derniers matchs, ce sera la première fois qu'il ne dispute pas des rencontres des éliminatoires depuis qu'il a été désigné capitaine des Black stars en 2013. Le Ghana est en tête de son groupe de qualification avec 8 points. Le Togo est second avec 6 points, l'Ouganda suit avec 4 unités et la Guinée est dernière avec 4 unités.

INDE: ANELKA ET MUMBAI ONT RÉAGI



Nicolas Anelka

Nicolas Anelka a offert la victoire à son club de Mumbai face aux Kerala Blasters de Cédric Hengbart (1-0) ce dimanche. L'ancien attaquant des Bleus a inscrit l'unique but de la partie d'un beau coup-franc juste avant la mi-temps.

Nicolas Anelka, qui avait vécu des débuts compliqués dans le championnat indien lors de la rencontre précédente en s'inclinant lourdement contre Chennai (5-1), a réagi. Aligné à la pointe de l'attaque, il a inscrit le seul but de la rencontre d'un beau coup-franc juste avant la mi-temps. Anelka même aurait pu doubler la mise sur une tentative à bout portant en fin de match, mais le gardien brésilien André Moritz s'est interposé.

OFFICIEL : LA ACAF MAINTIEN LA CAN 2015 EN JANVIER A ET LANCE UN ULTIMATUM AU MAROC

Pas de report de la CAN 2015. La CAF (Confédération africaine de football) vient de dévoiler un communiqué relatif au sujet à l'issue de sa rencontre avec les autorités marocaines qui demandaient un report de la compétition en raison du virus Ebola. La CAN aura bien lieu du 17 janvier au 8 février 2015. Mais dans quel pays ?

Car si la CAF maintient la date du tournoi, les autorités marocaines doivent encore décider s'ils acceptent de l'organiser. Et pour cela, ils ont jusqu'au 8 novembre prochain pour prendre une décision. Dans le cas d'un renoncement, le Comité exécutif de la CAF se réunira au Caire le 11 novembre pour trouver une solution de recours.



COMMUNIQUE DE PRESSE

(Pour publication immédiate)

LANCEMENT DES PHASES 2 ET 3 DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO (Lomé, le 29 octobre 2014)

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées
- les banques

du lancement le **jeudi 06 novembre 2014 à 10 heures** par la SEGUCE Togo des phases 2 et 3 du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo en l'occurrence :

- la Phase 2 : relative au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneur en MAD et au traitement des véhicules - transfert vers les parcs et sortie ;
- la Phase 3 : relative aux trafics Vrac et Conventionnel.

Nous rappelons que tous les conteneurs à l'import (mise en consommation ou en transit) en sortie complets ou dépotés dans l'enceinte portuaire sont tenus de respecter les procédures du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE), en l'occurrence l'obtention du Bon A

Sortir (BAS) pour quitter le terminal à conteneurs et constat d'enlèvement pour la sortie définitive du port.

Par ailleurs, depuis le **samedi 25 octobre 2014** le règlement du Document de Frais Unique (DFU) peut s'effectuer auprès des Banques dédiées (UTB et ECOBANK) avec un chèque unique certifié à l'ordre de la SEGUCE Togo.

Pour tout renseignement, s'adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur

Rue Gbaga - Quartier Ablogamé
BP 2024 - Lomé
République du Togo
www.segucetogo.tg

Tél : +228 22 23 90 00
+228 22 20 69 20

**MONTÉE EN CHARGE DU
GUICHET UNIQUE IMPORT MARITIME
À PARTIR DE NOVEMBRE 2014**

Votre plateforme dédiée, sécurisée pour simplifier vos opérations d'Import, Export, de Transit et Transbordement

Trafics import : conteneur, dépotage, transfert en MAD,roulier, vrac, conventionnel

**Rejoignez le
Guichet Unique
au port de Lomé**



Pour tout renseignement
(+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg



SEGUCE
Rue Gbaga
Quartier Ablogame
LOMÉ - TOGO

**SEGUCE
TOGO**



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo